

AVIRON - TARIFS - Saison 2024 - 2025

CATÉGORIE	Âges en 2024	Licence FFA (1) + Assurance	Cotisation Club	TOTAL COTISATION	Horaire d'entraînement (Club fermé les lundis)
Aviron Jeunes : J10 à J12 Découverte créneaux spécifiques	10-12 ans	53 € (1)	122 €	175,00 €	Mercredi et samedi Bateaux : 13h30-15h30 <i>Goûter le mercredi</i>
Aviron Minimés : J13 à J14	12-14 ans	53€ (1)	202 €	255,00 €	Mercredi et samedi Bateaux : 13h30-15h30 <i>Goûter le mercredi</i> Dimanche : 09h30 – 12h00
Aviron Cadets/Juniors : J15 - J18	15-18 ans	53 € (1)	252 €	305,00 €	Bateaux : Mercredi & Samedi :15h30-17h30 Dimanche : 09h30 – 12h00
Aviron Etudiant(e)s Sénior - (es)	19 ans et +	56 € (1)	274 €	330,00 €	Tous les jours de la semaine Préparation Physique en semaine le soir
Aviron Sénior(es)		56 € (1)	324 €	380,00 €	
Aviron Vétéran(es) et Loisirs (renouvellement)		56 € (1)	324 €	380,00 €	Samedi et dimanche 09h30-11h30 Préparation Physique en semaine le soir
Aviron Loisirs 1^{ère} année		56 € (1)	444 €	500,00 €	Samedi : Initiation bateau : 08h30-10h30 Préparation Physique en semaine le soir
Aviron Indoor (non-rameurs)	19 ans et +	24,40 €	325,60 €	350,00 €	PPG : mardi de 19 à 20 h ERGO : mercredi de 18 à 19 h AVIFIT : jeudi de 19h à 20 h

OUVERT A TOUS (licence A) :

Mardi 19h-20h (Préparation Physique Générale) – Mercredi 18h-20h (Ergo) – Jeudi 19h-20h (Avifit).

- Remise pour les membres d'une même famille à appliquer sur tarif mineur/étudiant :
1^{er} = taux plein / 2^{ème} -10% / 3^{ème} -15% / 4^{ème} -20%.
- L'achat d'une tenue aux couleurs du club (combinaison 48 €) est obligatoire pour régater.
- Une participation financière sera demandée pour les différents déplacements.
- La location d'un vestiaire à l'année est de 20 € (cadenas à votre charge).
- La cotisation n'est pas remboursable, sauf cas exceptionnel.

Pièces à fournir pour un dossier complet

1^{er} INSCRIPTION : Tout dossier incomplet sera refusé.

RENOUVELLEMENT : Tout élément du dossier non fourni avant le 15 octobre entraînera l'interdiction de monter sur l'eau.

- Dossier d'adhésion complété
- **1 certificat médical pour la pratique de l'aviron en compétition ou l'attestation sport ****
- Règlement de la cotisation
- Coupon **IASport+** (MAIF Assurance) que vous y souscriviez ou non **À COMPLETER OBLIGATOIREMENT**

Et en plus pour une première inscription

- 1 copie du brevet de natation 50 mètres
- 1 photo d'identité (scannée ou copie couleur de photo d'identité)

Et en plus pour les mineurs

- L'autorisation parentale complétée

* (1) Licence Annuelle - Fédération Française d'Aviron

** Conformément à la réglementation (Articles L.231.2 et D.231 du code du sport et règlement médical FFA), les licenciés doivent fournir un certificat médical avec la mention complète "de non-contre-indication à la pratique de l'aviron, y compris en compétition". La production de ce certificat médical est obligatoire tous les 3 ans.

Les années intermédiaires, si la licence est prise sans discontinuité, il est simplement demandé aux licenciés de répondre au questionnaire de santé QS Sport – CERFA N° 15699*01(1) et de fournir au club l'attestation FFA en cas de réponse négative à toutes les questions.